



# BUDGET PARTICIPATIF



**Proposez, choisissez, profitez !**

Vos projets font la ville

L'implication des citoyens va s'accélérer!

# Mise à disposition du budget spécifique



**Prendre concrètement en compte les idées des citoyens, c'est notre engagement:**

- **Impliquer les administrés dans le processus de décision.**
- **Votes soumis aux habitants.**
- **Budget spécifique de 15 000 € par an.**

# Un cran de plus dans la démocratie participative !



## Qui peut déposer des projets?

Ce dispositif s'adresse aux habitants ou à un groupe d'habitants, sans condition d'âge, ainsi qu'aux associations locales.

## Quels types de projet?

Les projets peuvent concerner tous les domaines, comme l'environnement, l'éducation, le sport, la santé et bien d'autres encore.

## Quelles sont les compétences de la ville?

Espaces verts, aménagement et mobilier urbain, culture et loisirs, éducation et jeunesse, bâtiments municipaux et équipements de proximité, mobilité, circulation, sports, propreté, numérique, solidarité, santé.

**C'est le moment pour vous de vous exprimer et de coconstruire avec nous ! À vos idées ! À vos projets !**